

### Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023
BT02	Terrassements	132,8	132,9	133,5
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	131,5	131,1	130,6
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	129,1	129,5	128,9
BT07	Ossature et charpentes métalliques	154,7	154,2	152,5
BT08	Plâtre et préfabriqués	126,6	126,6	126,0
BT09	Carrelage et revêtement céramique	128,1	127,1	127,3
BT10	Revêtements en plastique	131,9	132,3	132,7
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	136,8	136,9	137,4
BT12	Revêtements en textiles naturels	136,3	136,6	137,1
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	131,5	132,6	134,1
BT16b	Charpente en bois	136,2	136,0	136,3
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	132,9	133,0	133,2
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	135,9	137,0	137,3
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	131,4	131,7	131,9
BT27	Fermeture de baies en aluminium	139,3	138,0	137,2
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	135,7	134,5	134,9
BT30	Couverture en ardoises de schiste	140,9	141,1	140,7
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	138,6	138,5	138,5
BT33	Couverture en tuiles en béton	129,3	130,2	130,1
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	137,7	136,5	134,9
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	148,3	148,8	148,3
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	133,4	134,1	133,9
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	126,1	126,1	125,5
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	129,7	129,8	128,8
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	141,2	140,4	140,7
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	134,4	133,8	132,8
BT45	Vitrierie-Miroiterie	152,8	153,5	153,4
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	129,5	129,2	130,0
BT47	Électricité	125,3	125,9	124,6
BT48	Ascenseurs	131,5	131,3	131,4
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier nervurées avec revêtement étanchéité	145,0	145,2	148,9
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	130,7	130,9	130,8
BT51	Menuiseries PVC	129,9	130,2	130,2
BT52	Imperméabilité de façades	136,9	138,3	137,6
BT53	Étanchéité	136,0	136,1	135,4
BT54	Ossature Bois	133,5	133,3	133,5
<b>BT01</b>	<b>Tous corps d'état</b>	<b>130,3</b>	<b>130,3</b>	<b>129,7</b>

Source : Insee

## Les index Travaux publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	133,2	132,2	131,1
TP03a	Grands terrassements	127,2	127,6	127,9
TP03b	Travaux à l'explosif	112,9	117,0	117,0
TP04	Fondations et travaux géotechniques	130,3	129,8	129,3
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	131,6	130,9	130,1
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	133,7	132,1	131,3
TP06a	Grands dragages maritimes	133,3	134,1	135,3
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	123,2	123,7	124,6
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	138,2	136,1	136,9
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	128,0	126,5	127,7
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	127,1	123,9	126,6
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	129,4	129,5	129,3
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	127,2	127,2	127,6
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	128,7	127,3	125,7
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	124,9	124,4	124,7
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	132,4	132,6	131,9
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	128,5	128,9	127,8
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	128,8	129,4	128,5
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	123,7	124,7	124,5
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	123,9	124,7	123,2
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	160,3	159,4	168,6
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	126,4	127,1	127,9
<b>TP01</b>	<b>Index général tous travaux</b>	<b>128,9</b>	<b>128,3</b>	<b>128,6</b>

Source : Insee

## Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023
TRBT	Transport Bâtiment	128,4	129,0	129,1
TRTP	Transport Travaux publics	118,7	118,7	119,1
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	131,9	132,5	133,2
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	117,8	122,7	122,7
MATP	Matériel Travaux Publics	122,2	122,3	122,9
FD	Frais divers	117,6	117,5	119,6
FG	Fourniture de graines	168,5	168,5	168,5
FV	Fourniture de végétaux	122,7	121,1	120,4
EV1	Travaux de végétalisation	144,5	144,8	144,8
EV2	Application de produits phytosanitaires	118,3	118,6	119,0
EV3	Travaux de création d'espaces verts	130,7	130,4	130,2
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	131,8	131,8	131,9
PMR	Produits de marquage routier	138,4	137,1	136,2
TSH	Travaux de signalisation horizontale	132,0	131,5	131,5
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	138,8	138,9	135,2
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	134,1	134,4	132,0
ING	Ingénierie	130,5	130,5	130,7

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee

	Intitulés	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,5335	1,4604	1,4412

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

## Pour en savoir plus

---

### Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

### Méthode de calcul

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée par famille d'index) sont disponibles dans l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

### Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 13 octobre 2023 à 12h00.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475